

TARIF 2024 - 2025

Tarifs mensuels sur 10 mois (septembre à juin)

		MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
CONTRIBUTION DES FAMILLES sur 10 mois	Premier enfant	61 €	61 €	74 €
	Deuxième enfant	43 €	43 €	52 €
	Troisième enfant	37 €	37 €	45 €
	Services externes : psychologue scolaire, accompagnements et formations des suppléants... 10 € par famille et par mois.			
RESTAURATION – sur 10 mois Vente possible de tickets à l'unité ou en carnet de 10		73,78 € (5,27 € x 14) 5,27€ le ticket	76,86 € (5,49 € x 14) 5,49 € le ticket	80,78 € (5,77 € x 14) 5,77 € le ticket
GARDERIE ETUDE	Etude / Garderie du soir	20 €	20€	22€
	Dépassement horaire (au delà de 18h30)	5 € / ¼ d'heure entamé		
INTERNAT Hébergement-contribution des familles- restauration-études		-	-	365 €



- . Attention : tout prélèvement rejeté par votre banque occasionne des frais bancaires à notre organisme de gestion qui vous les facturera.
- . Les chèques sont à établir à l'ordre de l'OGEC Sacré-Cœur.

POUR INFORMATION

- Association parents d'élèves (APEL) : 20 € par famille et par an (adhésion facultative, retrait à la demande des familles)
- Association sportive (UNSS college) : 20 € par enfant et par an (adhésion facultative sur inscription)

Faire un don déductible des impôts : L'OGEC est reconnue association d'intérêt général (art.200. du code général des impôts).

Les familles qui le souhaitent peuvent donc faire un don à l'Etablissement. Un reçu fiscal (Cerfa 11580*03) leur sera délivré.